



Tâches incombants au poste d'acheteur

Par **nabal**, le **13/05/2010** à **21:18**

Bonjour,

Mon employeur est actuellement en difficulté financière, il a fait appel à un audit externe , ce même audit me demande de modifier mes horaires et donc de fermer le magasin au moins 2 fois par semaines.

Je suis acheteur statut cadre. Suis-je obligée d'accepter?

Embauchée le 09/01/2003 dans ce supermarché, sur les conseils de mon patron, je démissionne le 31/03/2004 pour basculer sur une autre société virtuelle le 01/04/2004. En avril 2007, une librairie ouvre sur cette même société, elle vient de fermer ses portes début Mai 2010. Je travaille toujours au supermarché mais sur cette société qui est redevenue virtuelle, est-ce légal, que puis-je faire?

Merci de votre réponse

Sylvie